



Environnement

/// Enjeux et objectifs

Aujourd’hui, plus de la moitié de la population mondiale vit en ville. D’ici 2030, le rythme de croissance correspond à l’équivalent de deux villes d’un million de personnes qui seraient créées chaque semaine. La concentration des populations, des habitations, des activités industrielles ainsi que des « noeuds » de réseau (transports, télécommunications, énergie et fluides), fait aujourd’hui du système urbain une entité à fort impact environnemental.

L’ingénieur·e ENTPE formé·e dans le domaine "Environnement "est en capacité :

- **d’évaluer les impacts sur l'environnement (atteinte à la biodiversité, émissions de polluants et nuisances, perturbation du cycle de l'eau, etc.) des aménagements sur les territoires urbains et inter-urbains, et des établissements industriels,**

- **d'évaluer les dangers et risques correspondant à ces équipements mais aussi les risques naturels qui pèsent sur l'aménagement du territoire,**

- **de mettre en œuvre les mesures de prévention, de suppression, réduction et compensation des impacts et des risques.**

- **d’acquérir des compétences techniques pour concevoir, mettre en œuvre et exploiter les aménagements de zones fluviales et littorales, que ces aménagements soient nécessités : par les activités économiques (voies navigables, ports maritimes), par la protection contre les inondations ou l’érosion (digues, zones de retenue dynamique des crues, etc.), ou par la préservation et la restauration des milieux aquatiques littoraux ou continentaux.**

/// Thématiques abordées

- L’écologie, l’évaluation environnementale, l’hydrométéorologie, la géomatique

- Les pollutions et nuisances : qualité de l’air, gestion des déchets, des sites et sols pollués, nuisances sonores, assainissement des eaux pluviales, accès à l’eau potable

- La prévention des risques majeurs : industriels, urbains et technologiques, ou naturels (inondation et submersion marine, géologiques et sismiques)

- Les bases d’hydrologie et d’hydraulique et de morphodynamique fluviales et littorales

- La conception des aménagements liés à l’eau et les enjeux écologiques et économiques associés

/// Métiers

- Chargé d’études en environnement (déchets, pollutions, risques)

- Chargé d’études hydrauliques, maritimes ou fluviales
- Ingénieur d’études d’ouvrages de protection ou de captation
- Ingénieur en évaluation environnementale et impacts
- Ingénieur QHSE
- Ingénieur sécurité
- Ingénieur prévisionniste
- Chargé de mission qualité de l’air ou pollution des eaux
- Chargé de mission biodiversité
- Chargé de mission risques technologiques et naturels
- Inspecteur de l’environnement et des installations classées
- Chef de projet sites et sols pollués
- Responsable d’exploitation d’un site éco-industriel
- Gestionnaire de port ou de voie navigable
- Gestionnaire d’espaces préservés
- Coordinateur de politiques publiques

/// Domaines d’activité

- Ressources naturelles et biodiversité
- Risques technologiques et naturels
- Qualité de l’air, de l’eau et des sols
- Systèmes de gestion des déchets, de l’assainissement et des pollutions et nuisances
- Infrastructures et réseaux d’eau (voies navigables, ports, eaux pluviales et potables)
- Eco-industries (traitement de déchets et d’effluents, production d’énergie)
- Aménagement de cours d’eaux et zones naturelles
- Ecologie urbaine